



Ville d'Escaudain

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ESCAUDAIN

SÉANCE DU 23 JUIN 2026
CONVOCATION EN DATE DU 17 JUIN 2026

DÉLIBÉRATION N° 18/06/2026

Présidence : Mme. Catherine MERCIER, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 27

Nombre de votants : 29

Membres présents : MM. MERCIER Catherine, DUHEM Christian, TROIA Laure, HAMMADI Abdelkader, FONTAINE Jennifer, CAVALLARO Michaël, DUFOUR Sylvie, ZECCHIN Pascal, VOLPE Michel, PETRIOLI Franca, TAUROZZA Emilia, BRANDELET Christine, SENSALÉ Rita, SERRAO Henri, SERRI Franck, GUIDEZ Zaïna, ROMBEAUX Sylvain, VILCOT Martine, CREPIN Jean Michel, DESCAUDIN Nathalie, BOURRE Quentin, GILLENS Grégory, SALIGOT Bruno, RISBOURG Dominique, SCHUTT Sylvie, SPECQ Éric, DUHEM Leïla

Membres excusés ayant donné pouvoir : MM. WILLIATE Karine donne pouvoir à Mme DESCAUDIN Nathalie, BENAMARA Ali donne pouvoir à Mme RISBOURG Dominique.

Membres excusés :

Membres absents :

Secrétaire de séance : Mme. VILCOT Martine

OBJET : Subventions aux associations escaudinoises - Versement du solde - Année 2026

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu les demandes de subventions de fonctionnement présentées par diverses associations escaudinoises ;

Vu la délibération en date du 14 avril 2026 décidant, pour les associations escaudinoises, du versement d'un premier acompte représentant 30 % du montant de la subvention de fonctionnement allouée en 2025 ;

Considérant que ces associations présentent un intérêt local manifeste et développent des activités culturelles, sociales et sportives dont les Escaudinois peuvent bénéficier ;

Considérant qu'il convient de favoriser la réussite des actions mises en place par ces associations ;

Considérant que les soldes des subventions de fonctionnement sont versés aux associations ayant transmis les documents réglementaires et notamment leur compte de résultat et le contrat d'engagement républicain ;

Considérant que les associations citées ci-après ont rempli cette condition ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

DÉCIDE d'allouer les soldes des subventions de fonctionnement suivant le tableau ci-annexé.

IMPUTE la dépense sur les crédits de l'exercice en cours ouverts au chapitre 65, article 6574.

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. MERCIER Catherine, DUHEM Christian, TROIA Laure, HAMMADI Abdelkader, FONTAINE Jennifer, CAVALLARO Michaël, DUFOUR Sylvie, ZECCHIN Pascal, VOLPE Michel, PETRIOLI Franca, TAUROZZA Emilia, BRANDELET Christine, SENSALE Rita, SERRAO Henri, SERRI Franck, GUIDEZ Zaïna, ROMBEAUT Sylvain, VILCOT Martine, WILLIATE Karine (pouvoir remis à Mme DESCAUDIN Nathalie), CREPIN Jean Michel, DESCAUDIN Nathalie, BOURRE Quentin, GILLENS Grégory, SALIGOT Bruno, RISBOURG Dominique, BENAMARA Ali (pouvoir remis à Mme RISBOURG Dominique), SCHUTT Sylvie, SPECQ Éric, DUHEM Leïla

Fait en séance les jour, mois et an susdits
POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire,


MERCIER Catherine

La Secrétaire de séance,


VILCOT Martine

ACTE CERTIFIÉ EXECUTOIRE

Date de réception en Sous-Préfecture : 01/07/2026

N° du bordereau d'acquiescement de transaction : 059-215902057-20260623-18_06_2026-DE

Date d'affichage : 06/07/2026

Le Maire,


MERCIER Catherine.